

- parler à la suite des affections vénériennes de la peau, p. 346.
- *Le mal de la baie de Saint-Paul*, dans le Canada, n'épargne personne, pas même les enfans. — Manière dont elle se transmet, son mode de traitement, p. 347.
- *La maladie de Fiume ou de Scherlievo*, observée en 1808 et 1809, prit un caractère épidémique; la malpropreté paraît propre à en favoriser l'invasion et à l'entretenir, p. 348. — Le scherlievo peut se transmettre par un simple contact, soit des individus affectés, soit des choses qui servent à leur usage, p. 349. — Cette maladie se distingue de la syphilis par sa décroissance et sa guérison spontanée une fois qu'elle est arrivée au terme de son développement. — Néanmoins elle a été soumise à un traitement spécial qui est présenté comme favorable, p. 251.
- La falcadine* a reçu son nom de Falcado, village de l'illyrie. — Elle attaque sans distinction d'âge et de sexe; on l'a regardée comme une variété du scherlievo, mais elle présente en plus grand nombre des accidens analogues aux symptômes les plus graves de la syphilis, p. 352.
- *La maladie de Brünn*, en Moravie, fut épidémique et présenta des symptômes dont la plupart étaient analogues à ceux qui distinguèrent l'épidémie du quinzième siècle, ce qui la fit regarder comme étant de nature vénérienne, p. 352.
- *Les boutons d'Amboyne* sont une maladie des îles Moluques. Elle débute par des tumeurs dures et comme squirrheuses qui se terminent souvent par l'ulcération. Elle paraît due, selon Bontius, au climat et aux alimens dont les habitans font usage, p. 353.
- Les affections dues à la contagion vénérienne ne sont jamais parfaitement identiques avec celles qui résultent immédiatement d'une irritation intestinale, p. 354.
- *Le sibbens* ou *siwin*, le frambœsia, l'yaws et le pian, sont des maladies qui doivent être comprises dans la même catégorie; leurs symptômes, leur mode de traitement, p. 355 et suiv.
- *Le radesyge*, maladie des Scandinaves, principalement due à la température froide et brumeuse du climat. Description qu'en ont donnée MM. Holst et Demangeon. — Le radesyge a beaucoup d'analogie avec la maladie de Brünn, et l'une et l'autre paraissent dépendre des dispositions du climat et de la température, p. 361.
- *La maladie de la commune de Chavanne*. — Observée en 1816 dans le département de la Haute-Saône, par M. Flamand; description qu'en a donnée ce médecin; elle affecte tous les âges et peut se communiquer par l'usage commun des ustensiles de cuisine. — Elle a été traitée par les préparations mercurielles, quoique, de l'aveu de l'auteur qui l'a décrite, les deux tiers des malades aient guéri par les seuls efforts de la nature, ce qui semble infirmer l'utilité du mercure, p. 363.
- CHAP. XVI. — *Des maladies invétérées du système fibreux*. — La goutte, le rhumatisme et la périostose appartiennent à cet

- ordre de maladies; leur rapprochement est fondé sur la disposition organique des parties qui en sont le siège, p. 367. — Opinion de M. Ferrus sur la goutte. — Opinion de M. Jourdan sur l'époque à laquelle les maladies vénériennes consécutives peuvent se développer, p. 368. — Examen de l'auteur sur la même question, principalement en ce qui regarde la goutte et le rhumatisme, et le traitement qui leur convient, p. 370 et suiv. — La goutte vénérienne exerce-t-elle la même influence que la goutte ordinaire sur le système osseux? Question à examiner, p. 371. — Description du rhumatisme syphilitique soit aigu, soit chronique, p. 373. — Traitement d'après Baillou, Cullen, Barthez, p. 376. — Opinion de M. Delpech, p. 378. — Causes de la goutte idiopathique, p. 381. — La question de l'hérédité des maladies vénériennes étant résolue par l'affirmative, quel est le terme où elle doit cesser de se transmettre par cette voie? p. 383. — De toutes les affections connues, la syphilis est celle qui a le plus de tendance à se transmettre par la génération et à se manifester chez le fœtus avant ou peu de temps après la naissance, p. 384.
- *Des douleurs vénériennes et de la périostose*. — Les douleurs vénériennes se font ordinairement sentir dans la partie des os où le système fibreux est le plus abondant; elles peuvent accompagner les symptômes primitifs de la maladie, mais elles en sont plus ordinairement un effet consécutif; elles augmentent pendant la nuit, où la chaleur du lit paraît contribuer à les exalter, p. 384. — Selon M. Cullerier, un traitement mal dirigé et surtout l'emploi du mercure peuvent en augmenter l'intensité. — Ayant leur siège dans la partie fibreuse des os, elles peuvent, par leurs progrès, déterminer l'inflammation du périoste, état morbide qui constitue la périostose, p. 386. — Signes propres à distinguer la périostose de l'exostose, présentés par Delpech. M. Jourdan n'admet pas que la périostose, qui survient plusieurs années après la contagion vénérienne, puisse dépendre de cette cause. — Observation très curieuse contraire à l'opinion de cet auteur, et dont le sujet a été vu par MM. Thierry, Cullerier, Marjolin et Dubois, p. 387 et suiv.
- Art. II. — *Des maladies du système osseux*. — L'exostose, la carie et la nécrose, le ramollissement des os et leur induration, sont les maladies principales du système osseux. — L'exostose est la suite d'une affection préalable du périoste. — Son mode de développement, d'après la théorie présentée par M. Jourdan, p. 394. — Delpech n'admet pas la carie vénérienne, et il soutient que la syphilis peut produire la nécrose. M. Jourdan pense que ces deux états morbides ne sont, dans aucun cas, la suite de la contagion vénérienne; examen de l'auteur sur cette question, p. 396. — La membrane muqueuse digestive, envisagée comme un kaléidoscope d'où toutes les maladies tirent leurs formes, p. 398.
- Art. III. — *Des maladies du système séreux*. — L'hydrocèle,

l'hydropisie des articulations et celle du bas ventre, sont les maladies du système séreux qui viennent le plus ordinairement à la suite de la syphilis. — L'hydrocèle consécutive de la vérole se guérit quelquefois spontanément, p. 399. — Hunter affirme que l'hydropisie ascite peut être due à une cause vénérienne; il en donne l'étiologie; la phlegmasie de chaque partie du système séreux peut avoir la même origine, p. 400. — Des palpitations, l'anévrisme du cœur, des végétations développées sur les valvules de cet organe, peuvent dépendre de la syphilis, selon Corvisart, Scarpa et M. Larrey, p. 401.

— Art. iv. — *Des maladies du système nerveux.* — La métastase d'une maladie vénérienne vers le cerveau peut donner lieu à toutes les affections nerveuses qui naissent de l'irritation de cet organe. — Théorie de M. Jourdan sur leur développement. — Opinion de M. Lagneau sur le même sujet, partagée et développée par l'auteur, p. 402. — La céphalalgie ostéocope est due à l'altération des os du crâne ou de la dure-mère du péricrâne, par la syphilis, selon MM. Delaberge, Lallemand, p. 403. — Nomenclature des maladies nerveuses qui peuvent résulter de la syphilis. — L'usage du mercure peut donner lieu aux mêmes affections, p. 405.

CHAP. XVII. — *Des complications de la syphilis avec les autres maladies en général.* — Caractères des symptômes de la maladie vénérienne selon que l'affection est primitive, secondaire ou constitutionnelle, p. 407 et suiv. — Les maladies vénériennes constitutionnelles sont celles qui modifient le tempérament ou la constitution générale, d'où résulte une disposition anormale susceptible de compliquer toutes les affections de l'individu qui se trouve dans cette sorte de diathèse, p. 408.

— Les complications auxquelles peuvent donner lieu les symptômes vénériens en général doivent être étudiées selon qu'elles se lient aux accidens primitifs, secondaires ou constitutionnels de la maladie; considérations à ce sujet présentées par l'auteur, p. 410.

— Toutes les maladies attendent, pour se développer, le concours des circonstances qui peuvent les faire naître; la maladie vénérienne est l'occasion d'un grand nombre de maladies consécutives. — Toutes les affections qui se développent à la suite d'une maladie quelconque dépendent de l'aptitude de l'organisme en général ou de celle de l'organe affecté en particulier, bien plus que de la sympathie, p. 413. — Les symptômes primitifs donnent lieu communément à des épiphénomènes immédiats qui ont une marche aiguë; les symptômes secondaires restent en général long-temps stationnaires, et ne donnent lieu ordinairement qu'à des accidens éloignés, p. 414. — Les symptômes constitutionnels ou invétérés produisent souvent l'altération des tissus de l'organe malade; le développement d'une maladie aiguë chez une personne affectée d'une maladie vénérienne ancienne peut produire de notables changemens dans l'état actuel de la syphilis, p. 415. — La syphilis devient essentiellement constitutionnelle lorsque les acci-

dens qui la caractérisent à l'état chronique ont causé de longues et vives souffrances, et qu'une habitude malade s'est formée par suite de l'altération de la sensibilité générale, p. 417.

— Les maladies qui se manifestent chez les individus atteints d'une maladie vénérienne constitutionnelle ont d'autant plus de tendance à conserver leur caractère, que l'organisme se trouve moins influencé par l'affection vénérienne, c'est à dire que plus la constitution est affaiblie et altérée par la diathèse syphilitique, moins il est possible que d'autres maladies prennent un caractère dominateur, p. 418. — Corollaires des principes développés dans ce chapitre, p. 421.

CHAP. XVIII. — La syphilis peut occasionner une séparation de corps; sa constatation légale. Le Deutéronome et toutes les anciennes législations ont autorisé le divorce. — Les papes Alexandre III et Innocent III voulurent le rendre impossible, dit Zacchias, p. 423. — Le divorce ayant été remplacé par la séparation de corps, la syphilis peut être un motif de séparation, p. 426. — État actuel de la jurisprudence d'après la consultation de M. Marchand, appuyée sur les opinions de Merlin, Duranton et de plusieurs arrêts, p. 427. Signes distinctifs de l'infection syphilitique, d'après Orfila et les traités de médecine légale. — Analyse chimique de l'écoulement syphilitique chez plusieurs femmes, p. 430. — Constatation de l'écoulement vaginal et urétral. — Analyse du sperme; signes du viol, p. 433. — Les nourrices peuvent être infectées par un nourrisson et demander des dommages-intérêts; procès de Versailles, p. 434.

CHAP. XIX. — *Examen des différentes méthodes de traiter les maladies syphilitiques.* — Pendant long-temps, dit Ratier, le diagnostic de la syphilis fut obscurci parce qu'on parlait du principe de la spécificité du mercure, et qu'il était presque impossible de guérir radicalement, p. 435. — La syphilis n'est jamais mortelle, p. 438. — Le mercure, employé par les Arabes contre certaines affections de la peau, fut mis en usage contre l'épidémie de Naples au xv^e siècle, à cause de l'analogie de quelques uns des symptômes de cette maladie avec les affections lépreuses combattues par les Arabes avec des onguens où entraient ce métal, p. 440. — Par un aveuglement incompréhensible, les ravages que causait ce médicament ont été regardés jusqu'à la fin du dernier siècle comme les effets naturels de la maladie; déplorables résultats du mercure éprouvés et racontés par *Ulrich de Hutten*, p. 442. — En vue de régulariser l'usage du mercure, on créa deux méthodes appelées, l'une, *méthode par la salivation*, l'autre, *méthode par extinction*: cette dernière a été désignée aussi sous le nom de *méthode de Montpellier*, parce qu'elle avait été proposée par Chicoineau, médecin de cette ville; ce qui les constituent et les distinguent, p. 445. — M. Jourdan fait remarquer avec raison que la méthode par extinction n'a pas été imaginée par Chicoineau, p. 448. — Des effets du mercure indiqués par M. Jourdan, p. 450. — Ce médicament agit quelquefois comme poison; il peut pro-

- duire l'éréthisme mercuriel et causer la mort, suivant Pearson; administré à la dose la plus minime, il occasionne souvent et tout à coup la salivation et tous les accidens qui peuvent en résulter; opinion de M. Desruelles, p. 451. — Plusieurs observations à ce sujet, p. 452.
- CHAP. XX. — *Traitement mercuriel externe.* — Les effets du mercure à l'état métallique, d'après les observations et les citations de Sue, de Dejussieu et de M. Orfila. C'est par la disposition de ce métal à se vaporiser que les ouvriers qui l'emploient dans leurs travaux sont exposés à en éprouver les mauvais effets, p. 455. — Observation remarquable sur sa volatilité, p. 456. — Mélangé avec les substances qui sont propres à l'éteindre, on l'emploie en frictions; manière de les administrer d'après MM. Larrey et Desruelles, p. 457. — Opinion de Fabre, qui fait dépendre la guérison moins du mercure que des remèdes généraux, p. 458. — Mode de frictions proposé par M. Torreilhe, préconisé par M. Delpech, p. 459. — Méthode curative de M. Pihorel, qui tend à prouver qu'en général le succès est en raison de la faible dose de mercure qu'on emploie, p. 460. — Le deuto-chlorure de mercure, mélangé avec de l'axonge, a été employé en friction par Smith et Cirillo, le proto-chlorure a été recommandé par Clark, chirurgien anglais, p. 461.
- Les fumigations mercurielles sont peu employées aujourd'hui; méthode fumigatoire de Wernech, décrite par M. Desruelles, p. 462.
- Les guérisons obtenues par le mercure sont dues à la perturbation produite par ce médicament et aux précautions accessoires bien plus qu'à son action spécifique; tabac cinabré proposé par les docteurs Dumas et Venot, p. 465. — Lotions mercurielles proposées par M. Malapert, jugées peu rationnelles et essayées sans succès par MM. Cullerier et Desruelles, p. 466.
- Les bains mercuriels, recommandés par Baume et Dehorne comme moyen principal de traitement, n'ont plus de partisans; M. Lugol emploie les bains de sublimé dans quelques affections cutanées soupçonnées d'avoir une origine vénérienne, p. 468. — Réflexions de l'auteur à ce sujet, p. 469.
- CHAP. XXI. — *Du mercure employé intérieurement.* — L'onguent mercuriel a été employé à l'intérieur et entre dans la composition des pilules de Sédillot, de MM. Terras et Fouquier, p. 470. — Il sert à composer beaucoup d'autres préparations par son mélange avec diverses substances qui sont propres à l'éteindre; réflexions sur leurs compositions et leurs propriétés, p. 473 et suiv.
- Toutes les modifications que la chimie a fait subir au mercure ont été mises en usage contre la syphilis, ce qui s'explique par l'inefficacité des préparations antérieurement prescrites, p. 475. — J'en ai indiqué les principales et nommé les auteurs qui les ont recommandées, p. 476.
- Le proto-chlorure de mercure est de tous les composés mercuriels celui qu'on a le plus généralement employé, et qui l'est encore par beaucoup de médecins; circonstances dans lesquelles on

en fait usage, p. 478. — M. Taddei, médecin italien, fait usage d'un composé mercuriel qu'il croit plus efficace que le calomelas ordinaire, ce qui est douteux; réflexion judicieuse de M. Jourdan à ce sujet, p. 479. — Usage du mercure doux selon la méthode de Clark, remise en crédit par M. Brachet, de Lyon; manière d'employer ce médicament d'après le procédé de Smith, conseillé par M. Cullerier, p. 481. — Mélangé avec le soufre doré d'antimoine, le mercure doux sert à composer les pilules de Plummer, p. 481.

- Le deuto-chlorure de mercure a été employé à l'extérieur par les Arabes, selon Rhazes et Geber, p. 482. — Il n'a été mis en usage par les médecins d'Europe que vers la fin du XVII^e siècle; Hermann, Boërhaave, Hoffmann et Van-Swiëten ont puissamment contribué à l'accréditer, p. 483. — Liqueur de Van-Swiëten et ses modifications; son efficacité exagérée par beaucoup de médecins, parmi lesquels doivent être comptés Stoll, Cullen, Gardanne et même Cullerier, à qui on a dû depuis d'en avoir restreint l'usage, p. 484.
- On n'a jamais mis autant d'importance à préparer les malades qui devaient subir un traitement mercuriel intérieur que ceux qui devaient être traités par les frictions, quoique l'usage de la liqueur de Van-Swiëten exige beaucoup de ménagemens et de précautions. — Recommandations et règles prescrites à ce sujet par M. Jourdan, p. 485. — Le mercure paraît n'agir que par ses propriétés irritantes, ce qui doit lui faire préférer les substances qui peuvent exciter au même degré sans avoir les mêmes inconvéniens, p. 488. — Les remèdes qui ont la réputation d'être les plus efficaces comme anti-syphilitiques sont tous excitans; réflexions à ce sujet, p. 488. — La manière d'administrer le mercure d'après la méthode de M. Jourdan tend à en limiter l'action ou à la neutraliser par le régime; le deuto-chlorure de mercure est, de toutes les préparations mercurielles, celle qui agit le plus violemment sur l'économie animale, p. 489. — On guérit d'autant plus facilement les maladies vénériennes, qu'on irrite moins les organes digestifs, et qu'on dirige l'action des médicamens vers la surface cutanée. On a donné le nom de méthode mixte à l'usage du sublimé corrosif employé alternativement avec les frictions, méthode qui a eu pour partisans Gardanne et Dehorne, p. 490. — Le deuto-chlorure a été employé en dissolution dans l'éther par MM. Lafontaine et Chéron, procédé qui me semble peu rationnel, p. 490. — Il a été administré en pilules par Hoffmann, Bosquillon, Pelletan, Cirillo, Franck, Cullerier, Dupuytren, Sainte-Marie, p. 491. — Le cinabre (mercure sulfuré) est une des préparations mercurielles les plus anciennes; son usage en vapeur, après avoir eu de nombreux partisans, a été longtemps délaissé, p. 492. — Ce moyen a été de nouveau mis en réputation par Pearson, MM. Alibert, Bielt, Rapou; l'iode a été proposé comme anti-vénérien, et mis en usage par MM. Bielt et Lugol, p. 493. — Le cyanure de mercure a été employé utile-

ment contre les dartres squammeuses humides avec inflammation et prurit, p. 494. — Le sulfate de mercure a été regardé par beaucoup de médecins comme étant plus efficace que les autres préparations mercurielles contre les maladies invétérées de la peau, p. 495. — Le sous-deuto-nitrate de mercure entre dans plusieurs préparations qui ont joui d'une grande réputation; *Delpech* l'employait comme caustique; *M. Manry* en fait usage contre la gale, p. 496. — Le proto-nitrate de mercure, moins actif que le remède précédent, entre dans le sirop de *Bellet*, les dragées de *Keyser* et les pilules de *Zeller*, p. 497. — Le proto-tartrate de mercure (mercure tartareux) jouit des mêmes propriétés que le sel précédent, et a été conseillé dans des cas analogues par *Diener* et *Wurtz*, p. 499.

CHAP. XXII. — Des accidens causés par le mercure et des moyens d'y remédier. — Réflexions de *Van Swiéten*, de *Louis*, de *Petronio*, de *Swédiaur*, sur les dangers des mercuriaux, p. 501. — *Ferguson*, *Gordon*, *Guthrie*, *Evans*, *Murray*, *Brown*, prouvent la possibilité de guérir sans mercure, p. 504. — Les effets actuels et graves que peut produire le mercure sont la salivation, les ulcères de la bouche et l'eczéma mercuriel. Les anti-phlogistiques comme moyens préparatoires à l'usage du mercure, et son administration à petites doses, tendent à diminuer la salivation, p. 505. — On doit en suspendre l'usage aussitôt que les gencives commencent à se phlogoser, et que l'haleine devient fétide; les gargarismes adoucissans, calmans, acidulés et astringens, l'eau glacée, sont les principaux moyens indiqués; les ulcères qui persistent après la salivation doivent être touchés avec le nitrate d'argent, l'acide nitrique ou le collyre de *Lanfranc*, p. 506. — Des sangsues et les moyens révulsifs peuvent devenir nécessaires; moyens proposés par *MM. Pearson* et *Muller*; les blancs d'œuf délayés dans l'eau tiède, proposés comme antidote de l'empoisonnement, par *M. Orfila*, sont inefficaces contre la salivation, p. 507. — Réflexions sur les maladies mercurielles d'après *Desruelles* et *Ludwig* de *Munich*, p. 508. — Diathèse mercurielle, observation remarquable, p. 511.

CHAP. XXIII. — Examen des anti-syphilitiques, minéraux et animaux. — L'or et le platine ont été employés comme anti-vénéériens; l'usage de l'or est fort ancien, mais on l'avait abandonné; *M. Chrétien*, de *Montpellier*, a essayé de le remettre en crédit; il a eu de nouveau quelques partisans; selon *M. Cullerier*, le mercure lui est préférable, p. 515-516. — Réflexions de *M. Jourdan*, qui doivent en faire rejeter l'usage, p. 517. — L'efficacité de l'iode contre le goître, les scrofules et la leucorrhée, a déterminé à l'administrer dans la syphilis. *M. Bichat* en a fait usage contre les bubons indolens; il a été employé avec succès par l'auteur; observation à ce sujet. — *MM. Richond* et *Eusebe de Salle* recommandent l'iode dans les orchites, p. 518.

— Le chlorure (acide muriatique oxygéné) a été administré avec succès par *Cruikshank* contre les ulcères du gland et du prépuce,

p. 520. — Le chlorate de potasse, employé par quelques praticiens, est un moyen dont on doit rejeter l'usage. Le chlorure de sodium, liqueur de *Labarraque*, a été mis en usage, par *MM. Cullerier*, *Gorse* et *Mérot*, dans les bubons dégénérés en pourriture, p. 521. — Le deuto-chlorure de mercure possède la propriété désinfectante du chlore. Observation confirmative de l'auteur, p. 522. — L'acide nitrique a été mis en usage contre les maladies vénériennes; sa manière d'agir, expliquée par *Alyon*, d'après une théorie erronée, p. 523. — On guérit quelquefois par ce moyen. *M. Jourdan* l'a souvent employé avec succès; ce que dit cet auteur de l'action de l'acide nitrique peut se dire également de toutes les substances irritantes, p. 524. — Digression de l'auteur à propos des réflexions de *M. Jourdan*, p. 524.

— L'acide hydrochlorique (esprit de sel) a été employé par *Zeller*, *Charles Bell* et *Shaw*, dans les affections vénériennes qui semblaient entretenues par la diathèse scrofuleuse, p. 525. — Les acides nitrique et hydrochlorique peuvent produire la salivation. L'acide nitrique a été préconisé par *M. Appert*, comme un fort bon moyen de remédier aux accidens causés par le mercure; réflexions de l'auteur sur l'action de ce médicament, p. 526.

— L'ammoniaque a été recommandé contre la vérole par *Sylvius* et *Lémery*; *Peyrilhe* en a fait la base de sa méthode; manière de l'administrer, p. 527. — Il entre dans le sirop de *Velnos*. Après avoir eu beaucoup de partisans, ce médicament a été délaissé d'une manière trop absolue, p. 528. — L'auteur l'a employé avec succès; *MM. Jourdan* et *Lagneau* estiment qu'on peut en ramener utilement l'usage, p. 529.

— Le lézard, l'un des reptiles dont les anciens faisaient usage comme médicament, a été employé contre la syphilis, p. 530. — Circonstance qui en a déterminé l'usage, p. 530. — Expérience pour en juger les propriétés, faite sur lui-même, par *M. Jourdan*; réflexions de l'auteur à ce sujet, p. 531.

CHAP. XXIV. — Remèdes anti-syphilitiques végétaux. — Du gaïac. — De tous les moyens empruntés au règne végétal, ce sont les bois sudorifiques qui ont obtenu et mérité le plus de crédit, p. 534.

— Le gaïac est le premier des bois sudorifiques introduit en Europe, p. 534. — Manière dont il fut employé dans les premiers temps; un régime très sévère était exigé pendant son usage, p. 535. — Beaucoup de malades, qui étaient dans une position désespérée, furent guéris par ce médicament; *Maccardi* et *Massaria* furent moins rigoureux dans la prescription du régime; *Massa*, au contraire, comptait moins sur la propriété du gaïac que sur la sévérité de la diète, p. 536. — Il en dirigeait l'emploi de manière à favoriser la transpiration plutôt qu'à provoquer de fortes sueurs; la méthode de l'auteur est basée sur celle de *Massa*. *M. Desruelles* enseigne que quel que soit le moyen employé contre les maladies vénériennes, il reste inefficace si le malade n'est tenu à un régime sévère, p. 537. — Le gaïac, qui eut peu de partisans en France,

- fut mis en grande réputation par Boërhaave en Hollande. Théorie erronée de ce médecin, d'où il tire ses indications curatives, p. 538. — *Val salva*, *Morgagni* et *Van-Swiëten*, ramenèrent l'habitude d'employer le gaïac sans assujettir les malades à un régime rigoureux; il fut délaissé à mesure que l'usage des frictions mercurielles, et principalement le sublimé corrosif, furent administrés contre la syphilis, p. 539. — Plus tard il fut employé comme un auxiliaire du traitement mercuriel; *Bell*, *Alibert*, *M. Cullerier*, l'employaient dans ce cas; le gaïac produisit les plus heureux effets dans l'épidémie de Naples au xv^e siècle, comme l'attestent les guérisons que lui durent *Ulric de Hutten* et *Delgado*, p. 540. — La résine de gaïac est plus généralement employée aujourd'hui; son mode d'administration, p. 540. — La gaïacine est principalement recommandée contre la goutte et le rhumatisme chronique; néanmoins *Pringle* et *Murray* l'ont employée contre la gonorrhée. Le bois de gaïac est plus généralement dirigé contre les affections vénériennes, p. 541.
- *De la salsepareille*. — La *salsepareille* jouit aujourd'hui d'une grande réputation; il en existe plusieurs espèces; manière de l'administrer, p. 542. — M. Desruelles pense que les sudorifiques ne devraient être employés que contre les maladies vénériennes modifiées par le mercure, et que leur usage sera délaissé à mesure que le traitement anti-phlogistique inspirera plus de confiance, p. 543. — Opinion de l'auteur sur leur mode d'action. La salsepareille entre dans presque toutes les préparations désignées sous les noms de rob, sirop et tisanes anti-vénériennes, p. 544. — (Voir le formulaire.) La tisane de Feltz, recommandée par beaucoup de praticiens, parmi lesquels se distinguent *Boyer*, *Cullerier*, *Léveillé*, a été employée sans succès par l'auteur, p. 545. — La tisane de Vigaroux a été transformée en sirop par *M. Sainte-Marie*, parce que le sucre serait, selon ce médecin, un puissant auxiliaire des bois sudorifiques, p. 546.
- *Le sassafras* est regardé comme très inférieur au gaïac et à la salsepareille. — Manière de l'administrer. — L'auteur pense qu'on n'a pas assez étudié ses propriétés et qu'il ne devrait pas être entièrement délaissé, p. 547.
- *La squine* est peu employée aujourd'hui, on l'administre comme le gaïac. — M. Desruelles juge, contre l'opinion de l'auteur, que cette plante mérite plus de confiance que le sassafras, p. 548.
- *Des plantes succédanées, des bois sudorifiques*. — Parmi les autres végétaux qui ont été conseillés contre la syphilis, la laiche des sables (salsepareille des pauvres), l'astragale à gousses velues, le buis, le bois de genévrier, la gratiote, le garou, la douce-amère, la cardinale bleue, la bardane, la digitale, le brou de noix, etc., etc., p. 549 et suivantes. — La bardane, qui est aujourd'hui entièrement délaissée, n'est pas, selon l'auteur, une plante à rejeter, p. 552.
- *L'opium* a été employé contre la maladie vénérienne dès l'époque de son invasion en Europe, mais on n'en fit pas la base du traite-

- ment de cette maladie. — Deux malades ayant été complètement guéris par ce médicament, *Nooth* en fit la base d'une méthode curative, p. 553. — Le traitement par l'opium a été essayé dans les principaux États de l'Europe. — Il ne saurait convenir comme base de traitement, mais employé à petites doses; il peut agir comme sédatif, calmer et devenir un auxiliaire utile, p. 554.
- Opinion de Dupuytren à ce sujet, p. 555. — Histoire racontée par Peyrilhe, d'une malade délaissée par tous les médecins, et qui fut guérie par l'usage des pommes de terre, 556.
- *Des règles qu'on doit observer dans l'administration des sudorifiques*. — Les anciens employaient les sudorifiques séparément. — L'union du gaïac à la salsepareille forme le mélange le plus usité aujourd'hui; manière d'en préparer la décoction et de l'employer. — Avant son usage le malade doit être préparé comme s'il devait subir un traitement mercuriel, p. 557. — Précautions recommandées par M. Cullerier; elles diffèrent peu de celles qui furent suivies par Oviedo et Massa. — Les doses indiquées pour la décoction de salsepareille paraissent trop élevées à l'auteur, p. 558. — L'extrait de salsepareille a été proposé par M. Cullerier. — La plupart des sirops et des robs appelés sudorifiques qui sont en usage aujourd'hui, diffèrent peu de ceux que les anciens employaient; l'association des purgatifs aux sudorifiques paraît à l'auteur une chose fort utile, mais alors ces mélanges, au lieu d'être appelés *sudorifiques*, seraient mieux nommés *dépuratifs*, p. 559. — Méthode de l'auteur. — Les Arabes sont les premiers qui combinèrent l'usage des sudorifiques avec les préparations mercurielles, ce qui constitue la méthode appelée mixte ou arabique. — Le sirop de *Cuisinier* et le sirop dépuratif de *M. Larrey* sont formulés en vue de cette combinaison, p. 560. — On ne doit ajouter le deuto-chlorure de mercure aux sirops sudorifiques qu'au moment de les employer afin d'éviter la décomposition de ce sel, p. 561. — Recommandation de *M. Jourdan* à ce sujet. Les sudorifiques, qui ne sont communément employés que contre les maladies vénériennes anciennes, et principalement contre les affections cutanées, ont été mis en usage avec succès par l'auteur contre les symptômes consécutifs récents en les associant aux purgatifs, p. 561. — Supériorité du traitement végétal développée dans une série de lettres publiées contre la doctrine de *M. Ricord*, p. 563. — On ne rencontre plus de désordres syphilitiques aussi graves qu'autrefois, p. 564.
- *Du copahu et du poivre cubèbe*. — Le baume de copahu et le poivre cubèbe sont employés dans les mêmes cas et peuvent se suppléer l'un l'autre. — C'est en vue d'arrêter les écoulemens gonorrhéiques qu'ils sont principalement administrés, comme moyens de les couper subitement, ou de les faire avorter; ils doivent être employés dès l'invasion de la maladie avant que la phlogose de l'urètre soit complètement développée, p. 565. — *MM. Larrey* et *Ribes* l'ont employé avec succès en vue de cette médication, ce qui constitue le traitement abortif de la gonorrhée. — Distinc-

tion entre le traitement révulsif et abortif; modification qu'ils exigent dans l'emploi du copahu et du cubèbe, p. 566. — La potion de Chopart ne réussit, selon quelques médecins, que par son action purgative et comme le ferait tout autre drastique. — Le copahu agit, selon M. Desruelles, d'une manière spéciale sur les gros intestins et principalement sur le rectum. — Le copahu ne doit ses propriétés qu'à son huile essentielle, selon *Schwilgué et M. Dublanc*. — Effet accidentel du copahu sur la peau. — On ne doit employer le cubèbe et le copahu que chez les personnes robustes et dont le tube intestinal est sain, p. 567. — Le poivre cubèbe a aujourd'hui autant de partisans que le copahu, dont il n'a pas la saveur aussi désagréable. — Lorsqu'on associe ces deux médicamens ils paraissent agir plus promptement. — Beaucoup d'autres moyens ont été proposés, mais leur usage doit être délaissé à cause de leur inefficacité, p. 568.

CHAP. XXV. — *De la prophylaxie ou des moyens préservatifs*. — Beaucoup de moyens ont été conseillés comme préservatifs de la contagion vénérienne. — Les soins et les précautions qu'exigent la prudence et la propreté peuvent en éloigner les chances sans en préserver toujours; aphorismes de l'école de Salerne p. 570. — Causes qui rendent la contagion vénérienne plus rare chez les Orientaux, p. 572. — Réfutation de Parent-du-Châtelet qui prétend que les préservatifs ne doivent pas être publiés, p. 571. — Extrait du rapport fait à la société des Sciences de Bruxelles, sur la police sanitaire pour arrêter la propagation de la syphilis, p. 575. — Moyens indiqués par la commission, composée de MM. les docteurs Seutin, Marinus, Vialle, Ponty, etc., p. 577.

CHAP. XXVI. — *Conclusions thérapeutiques*. — Règles de traitement pour tous les accidens primitifs ou consécutifs, p. 579. — Tableau des questions qu'il faut adresser aux malades afin de bien préciser leurs maladies et les consultations par correspondance, p. 584.

CHAP. XXVII. — *Notice historique sur la prostitution ancienne et moderne*. — La syphilis se gagnant souvent dans les maisons de prostitution, il est utile d'enseigner aux jeunes gens les moyens d'échapper aux pièges tendus à leur inexpérience et à leurs passions, p. 588. — Ancienneté de la prostitution et son état dans le moyen-âge à Venise, à Gènes et à Paris, sous saint Louis, d'après Amelot, Montesquieu, Joinville, p. 591. — Ordonnance du prévôt de Paris, de 1360 à 1415, défendant de porter des bijoux et robes de soie. — Extraits du compte du domaine de Paris, énonçant le prix des confiscations de houpelandes et bijoux saisis sur des filles amoureuses, p. 592. — En France elles ne pouvaient porter plainte pour rapt, p. 593. — Des rues consacrées à la débauche; pendant long-temps elles furent confinées dans certains quartiers. — La révolution fut pour elles un temps d'émancipation. — Elles se logèrent aux environs du Palais-Royal, p. 593. — Ce qui constitue la femme prostituée dans le langage administratif, p. 595. — Quel est le nombre des filles pu-

bliques dans Paris, p. 596. — Causes ordinaires de la débauche, p. 597. — Divertissemens obscènes à l'occasion du mariage d'Isabeau de Bavière. — Pèlerinages mondains d'après Mathieu Bigame et Du-laure, p. 598. — Les rois avaient des maîtresses et reconnaissaient leurs bâtards, p. 599. — Est-il utile d'assujettir les filles à porter un signe particulier? Non, dit Parent Duchâtelet. — Les réglemens de saint Louis, de Louis XIV, de Henri IV, à ce sujet, ont toujours été enfreints, p. 600.

— A quels signes peut-on reconnaître les maisons de prostitution et les femmes publiques, p. 603. — La débauche clandestine, qui a lieu sans scandale, appartient à la vie privée. — Mais c'est le prélude de la prostitution, p. 605. — Des maisons de passe et des cabinets particuliers, situés dans les hôtels garnis, dans les restaurants, p. 606. — Des maisons à parties et des femmes qui les fréquentent, p. 609. — De la prostitution des filles mineures, p. 611. — Notes sur la débauche clandestine, p. 613. — De la nécessité des filles publiques, p. 616. — Police sanitaire, p. 618. — Fondation des hôpitaux destinés aux vénériens en 1684. — Premières visites ordonnées par le préfet de police, p. 620. — Nouveaux dispensaires créés en 1802 et 1810, p. 621. — État particulier des organes sexuels, p. 624. — Mœurs et habitudes des prostituées, p. 628. — Leurs défauts et leurs qualités, p. 631. — Des amans, des souteneurs et des maris, p. 633. — De leur fécondité, p. 636. — Leurs chances de fortune, p. 638.

CHAP. XXVIII. — *Nouveaux réglemens de police pour la prostitution*, p. 641. — Dispositions du Code prussien, p. 642. — Règlement du conseil de salubrité de Bruxelles, p. 643.

CHAP. XXIX. — *Bibliographie*, indication des principaux ouvrages qui ont paru sur la syphilis, depuis 1496 jusqu'en 1841, p. 646. — Ouvrages en vers qui ont paru sur le même sujet, p. 650. — Fragment du poème de Fracastor, publié en 1520, traduit par Barthélemy, p. 652. — Préface curieuse et strophes du poème de Cupidon et Atropos, publié en 1527, par Séraphin, p. 654. — Extraits du poème de Lalli, en vers italiens, publié en 1640, p. 658. — Vers du docteur Sacombe sur la syphilis, p. 660. — Fragment du premier chant de *la Syphilis*, par Barthélemy, p. 662.

CHAP. XXX. — Recueil des formules qui sont le plus généralement employées, classées par ordre alphabétique, p. 665.

NOUVELLE PUBLICATION DE LIBRAIRIE.

Chez BÉCHET jeune et LABÉ, libraires de la Faculté de Médecine,
4, Place de l'École-de-Médecine, à Paris :

SYPHILIS,

Poème en deux chants, par BARTHÉLEMY,

COLLABORATEUR DE MÉRY,

Traducteur de Virgile en vers français, auteur de la Némésis,
du poème de Mazagran,

des Douze Journées, du Fils de l'Homme, de la Villéiade,
de Napoléon en Égypte, etc., etc.

AVEC DES NOTES

PAR LE DOCTEUR GIRAUDEAU DE SAINT-GERVAIS.

PRIX : 3 FRANCS.

Le poème de *Syphilis* est un modèle de précision et un chef-d'œuvre de philosophie pratique. Il contribuera puissamment à éclairer les masses, à détruire de dangereux préjugés, et sous le rapport du style il est digne des autres productions de l'auteur de la *Némésis*. Nouveau Fracastor, le nom de Barthélemy sera conservé dans les annales de la médecine : le poète n'a commis aucune hérésie médicale, et ceux qui auront lu cet ouvrage, dit l'auteur dans sa préface, conviendront qu'il ne contient aucun passage, qu'il n'est aucun vers qui ne puisse être cité par une bouche honnête ; et que bien loin de spéculer sur des peintures érotiques, comme moyen de succès, il n'a d'autre but et d'autre effet que d'inspirer l'aversion de la débauche et l'horreur du fléau qu'elle entraîne si souvent à sa suite ; ils lui rendront cette justice, qu'au lieu d'être mis à l'index comme une œuvre de corruption, il devrait, au contraire, être placé entre les mains des jeunes gens, comme un avertissement sévère, comme un salutaire préservatif contre le danger physique de la plus impérieuse des passions ; bien différent en cela de certains ouvrages de morale, tels que le fameux livre de Tissot, qui, sous prétexte de porter dans de jeunes imaginations un sentiment de dégoût et d'horreur pour le vice, ne produisent d'autre effet que de satisfaire une curiosité libidineuse, et n'agissent sur les esprits que comme des excitans dangereux et des agens provocateurs. « Le poème une fois terminé, j'ai jugé qu'il était indispensable, dit Barthélemy, d'y ajouter quelques notes pour éclaircir ce qui n'est qu'indiqué dans le texte et pour arriver logiquement à des démonstrations qui seraient fastidieuses ou obscures avec la poésie : mais là j'ai reconnu mon impuissance, j'ai senti que mes lectures superficielles de quelques ouvrages de médecine ne suffisaient pas pour me rendre habile à traiter cette matière, difficile même pour les professeurs ; et j'ai naturellement eu recours à un homme dont personne ne contestera la compétence, le docteur Girardeau de Saint-Gervais, qui, officieusement et par amitié, a bien voulu se charger de cette tâche laborieuse, tout à fait au dessus de mes forces, mais indispensable pour compléter cet opuscule, et arriver au but d'utilité publique que je me suis proposé avant tout. » Il nous suffira de citer quelques vers pour montrer la haute portée philosophique de cet ouvrage.

FRAGMENS.

CHANT PREMIER. — LE MAL.

Sans juger, au hasard, sur des bruits incertains,
S'il est fils des Français ou des Napolitains ;
Quel qu'il soit, en un mot, il faut le reconnaître,
Tou t fléchit aujourd'hui sous ce terrible maître ;

La terre est son domaine, et, depuis trois cents ans
Qu'il épanche sur nous ses horribles présens,
De la zone torride aux deux zones polaires,
Peuples des continens, archipels d'insulaires,
Jusqu'en Océanie, en ces brumeux climats
Où Durville a montré la pointe de ses mâts,
Invisible et présent, comme l'air qu'on respire,
Ce grand empoisonneur tient tout sous son empire.
Nulle digue qui puisse arrêter ce torrent ;
Il saisit, à la fois, le docte et l'ignorant,
Le riche en son hôtel, le pauvre en sa cabane,
L'impie et l'homme saint qu'abrite la soutane,
Le vieillard, l'enfant même, atteint souvent d'un mal
Dont il n'est pas lavé par le flot baptismal ;
Et peut-être aujourd'hui, parmi l'espèce humaine,
Il n'est pas un seul homme, et dans l'homme une veine
Où, quoique bien souvent encor non révélé,
Le virus destructeur ne soit inoculé.
N'en cherchons pas ailleurs la cause originaire :
Si l'homme chaque jour décroît et dégénère,
Si le moule sublime où Dieu l'avait jeté
Pour en sortir tout plein de force et de beauté,
Multiplie aujourd'hui tant de formes grossières,
Tant de contrefaçons des épreuves premières :
C'est que, depuis Adam, des élémens pourris
Se sont joints au limon dont nous fûmes pétris.
Quelquefois, en touchant des armures massives,
Que les vieux arsenaux conservent pour archives,
Masses d'armes, brassarts, cuirasses, boucliers,
Que portaient autrefois nos aïeux chevaliers,
Nous sommes étonnés de ce harnais de guerre
Qu'à peine notre bras peut soulever de terre.
Et nous nous demandons si, chez l'homme d'alors,
La taille était plus haute et les muscles plus forts :
N'en doutons pas : leurs fils, triste progéniture,
Ont déchu, par degrés, de force et de stature,
Et toujours, d'âge en âge, ils iront décroissant,
Grâce au germe de mort infiltré dans leur sang.
De là vient cette race infirme, abâtardie,
Ce peuple d'avortons qu'attend l'orthopédie ;
De là ces jeunes gens déjà cadavéreux,
A la poitrine étroite, au front pâle, à l'œil creux,
Qui pensent rehausser leur type ridicule
En encadrant leurs traits d'une barbe d'Hercule.

CHANT DEUXIÈME. — LE REMÈDE.

Non, l'art de soulager l'infirme créature
N'est pas un vil trafic fondé sur l'imposture ;
Chaque jour, en voyant le formidable essaim
Des maux que Syphilis déroule au médecin,
En face de la mort à moitié satisfaite,
L'homme de la science, intelligent prophète,
Sans craindre un démenti, d'un ton d'autorité,
A jour fixe et précis assigne la santé ;
Et ce jour, le malade, affranchi de souillure,
Se lève et prend son lit, comme dans l'Écriture :
Miracles du savoir, si soudains et si beaux,
Qu'il semble dire aux morts : sortez de vos tombeaux !
Mais cet art, trop souvent exclave d'un système,
Combat l'excès du mal par un remède extrême,
Et, du métal liquide adorateur fervent,
L'infuse dans le corps qu'il tue en le sauvant.
Malheur à qui réclame un tel auxiliaire !
Des feux de Syphilis, vengeur incendiaire,
Son dévorant poison, une fois introduit,
Devient plus mortel que le poison détruit ;